



2022.03307

**P.P.** CH-1951  
Sion

**A-PRIORITY** Poste CH SA

Département fédéral de la défense, de la  
protection de la population et des sports  
Madame Viola Amherd  
Conseillère fédérale  
Bundesplatz 3  
3003 Berne



Notre réf. \*60

Votre réf. /

Date **17 AOUT 2022**

**Modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens) : ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat du canton du Valais fait suite à votre correspondance du 18 mai 2022 et vous remercie de l'avoir associée à la consultation précitée.

Nous saluons particulièrement la possibilité, avec cette modification, d'appliquer les mesures de recherche d'informations soumises à autorisation (MRSA) aux activités extrémistes violentes ainsi qu'aux intermédiaires financiers afin de garantir la sécurité de notre pays.

Il convient également de relever l'introduction de bases légales permettant l'infiltration en urgence de systèmes informatiques et l'utilisation d'appareils électroniques de localisations pour les observations.

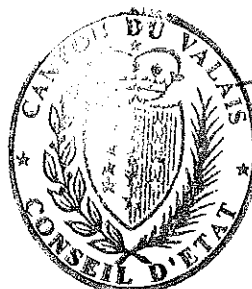
Enfin, nous soutenons le maintien des restrictions concernant le traitement des données pour l'exercice des droits politiques fondamentaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.


Au nom du Conseil d'Etat

Le président

**Roberto Schmidt**



Le chancelier



**Philipp Spörri**

Copie à M. Christian Varone, Commandant de la Police cantonale  
vincianne.grundschober@ndb.admin.ch